



## N°13

07/05/2020



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**  
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS  
a.carrera@arvalis.fr

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**  
p.mouquot@girondede.chambagri.fr

Suppléance :  
FDGDON 64 / ARVALIS  
sylvie.desire@fdgdon64.fr  
a.peyhorgue@arvalis.fr

#### Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**  
q.lambert@terresinovia.fr

#### Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**  
p.mahieu@pa.chambagri.fr

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



## Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Céréales à paille

- **Rouille jaune** : maintenir la vigilance sur les variétés sensibles à moyennement sensibles jusqu'au stade grains laitoux. Participez à l'observatoire rouille jaune en suivant ce lien : [Observatoire rouille jaune](#).
- **Septoriose du blé** : risque de développement et de montée de la maladie sur les étages foliaires supérieurs élevé sur tous les secteurs.
- **Rouille brune (blé)** : climat favorable à l'expression de la maladie.
- **Fusarioses des épis (blé)** : risque élevé sur les parcelles proches de la floraison en situation agronomique favorable.
- **Maladies des orges (Helminthosporiose, rhynchosporiose, ramulariose)** : fin de la période de risque pour les semis d'octobre/novembre. Les semis de janvier/février sont encore à surveiller.
- **Oïdium** : orges sensibles à surveiller jusqu'au stade grains laitoux.
- **Pucerons des épis** : surveiller la colonisation des épis par les pucerons à partir du stade épiaison.
- **Focus sur l'ergot, le charbon nu et les caries** : l'humidité pendant la floraison est souvent un facteur favorable au développement des maladies des épis comme le charbon nu et l'ergot. [Signalez tous symptômes douteux](#).

### Toutes cultures

- **Enquête INRAE** : couverts d'interculture et adventices. Les premiers résultats nationaux sont disponibles.

.../...

## Ce qu'il faut retenir - suite

### Maïs

- **Situation des semis** : peu d'évolution depuis la semaine dernière en raison de pluies généralisées sur la région. On estime qu'environ 65 % des surfaces de maïs d'Aquitaine ont été semées. Dans le Nord Aquitaine 70 à 85 % des semis sont réalisés. 70 % des surfaces semées ont levé.
- **Limaces** : risque élevé, les pluies de la semaine dernière ont été propices à des attaques.
- **Vers gris** : vigilance avec le retour de températures chaudes.
- **Altises** : signalement d'attaques dans la Vallée de l'Isle.
- **Sésamies** : début de la période de risque. Critères d'évaluation du risque pour la campagne. Modélisation NONA.
- **Taupins** : quelques parcelles à 4 feuilles présentant des attaques.

### Colza

- **Charançon des siliques** : risque très faible.
- **Pucerons cendrés** : risque faible à moyen. Surveillez vos parcelles.
- **Oïdium** : risque faible.

### Tournesol

- **Limaces** : compte tenu des stades de la culture et des précipitations prévues, le risque est globalement fort. Surveillez vos parcelles.
- **Oiseaux et petits gibiers** : protéger vos parcelles et déclarer les dégâts.

# Céréales à paille

## • Stades

Pour le blé tendre et triticale :

- **Du 25 au 30 octobre** : floraison (BBCH 60-69).
- **Autour du 20 novembre** : floraison (BBCH 60-69).
- **Autour du 5 décembre** : dernière feuille étalée (BBCH 37-39) à épiaison (BBCH 51).
- **Semis de janvier et février** : fin montaison (BBCH 37) à gonflement (BBCH 49).

Pour les orges :

- **Du 25 au 30 octobre** : floraison (BBCH 60-69) à grains laiteux/pâteux (BBCH 75-85).
- **Autour du 20 novembre** : floraison (BBCH 60-69) à grains laiteux/pâteux (BBCH 75-85).
- **Semis de janvier et février** : proche dernière feuille (BBCH 37).

### NOTER LES MALADIES DU FEUILLAGE

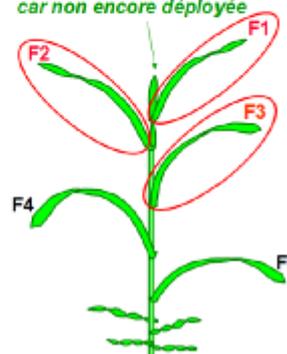
La notation des maladies du feuillage se fait sur les 3 premières feuilles en partant du haut (F1, F2 et F3). La première feuille du haut est comptée à partir du moment où elle est entièrement déployée/étalée.

Au stade 1 nœud, la F1 visible (feuille entièrement déployée la plus haute), deviendra la F4 définitive quand la céréale aura atteint son stade maximum.

Tableau de correspondance  
entre feuilles visibles et feuilles définitives  
sur céréales à paille :

| Feuille déployée | Au stade 1 nœud BBCH31                               | Au stade 2 nœuds BBCH32 | Au stade dernière feuille pointante BBCH37 | Au stade dernière feuille étalée BBCH39 |
|------------------|--|-------------------------|--|---|
|                  | Cela correspond aux feuilles définitives suivantes : |                         |  |   |
| F1               | F4   | F3                      | F2   | F1                                      |
| F2               | F5   | F4                      | F3   | F2                                      |
| F3               | F6   | F5                      | F4   | F3                                      |

Feuille pointante pas comptée car non encore déployée



## • Rouille jaune

Pas de nouveau signalement cette semaine.

Rappel : symptômes observés dans le département du Lot-et-Garonne sur variétés sensibles à moyennement sensibles (Némo, Pibrac) et sur les départements limitrophes (Haute-Garonne, Gers, Charente-Maritime).

### Période de risque :

A partir du stade épi 1 cm (BBCH 30).

### Seuil indicatif de risque :

- A partir du stade 1 nœud (BBCH 31) : dès les premières pustules.

### Évaluation du risque

Vigilance à maintenir sur variétés sensibles à moyennement sensibles, toutes dates de semis confondues, jusqu'au stade grains laiteux.

**Observatoire rouille jaune : vous pourrez envoyer vos échantillons au laboratoire à partir du 11 mai.**

## • Septoriose (blé)

Les symptômes progressent sur les étages foliaires supérieurs et se développent sur les feuilles présentant déjà des symptômes. Les contaminations, qui ont eu lieu suite aux pluies de la première quinzaine d'avril, sont maintenant visibles dans les parcelles.

**Modélisations (modèle Presept)** à partir des stations météorologiques du réseau Demeter : Saint-Ciers-sur-Gironde (33), Vensac (33), Beaupuy (47), Duras (47), Seyches (47), Saint-Antoine-de-Ficalba (47), Mont Disse (64), Saint-Palais (64), Orthez (64), Oeyreluy (40) et chambre d'agriculture de Dordogne : Boisse (24), Cherval (24).

### Suivi des contaminations et prévisions : Modélisations PRESEPT® au 4 mai 2020

| Pluies contaminatrices | Statuts des contaminations au 4 mai | Prévisions de sortie des taches de septoriose   | Etages foliaires concernés   |
|------------------------|-------------------------------------|---|--|
| Janvier / février      | Visibles en parcelle                | -   | Feuilles basses ou sénescentes   |
| Mars                   | Visibles en parcelle                | -   | F3 faible, F4-F5 principalement  |
| 1/04                   | Visibles en parcelle                | -   | Uniquement station de Saint Palais : risque faible.  |
| 5/04 au 9/04           | Visibles en parcelle                | -   | Stations de Saint Ciers, Saint Antoine de Ficalba, Saint Palais, Mont Disse, Cherval et Orthez : <u>risque faible</u> .<br>Stations de Oeyreluy, Vensac : risque de montée de la maladie sur étages foliaires supérieurs <u>moyen à élevé</u> .<br>Pas de nouvelle contamination pour les autres stations. |
| 11/04 au 13/04         | Incubation                          | En cours  | Risque de montée de la maladie sur les étages foliaires supérieurs :<br><u>Faible</u> : St Ciers sur Gironde, Beaupuy, Duras, St Antoine de Ficalba, Mont Disse, Boisse, Cherval.<br><u>Moyen</u> : Orthez, Oeyreluy, Seyches.<br><u>Elevé</u> : St Palais, Vensac.  |
| 16/04 au 04/05         | Incubation                          | En cours pour les contaminations des 16 et 17 avril.<br>Sortie des taches échelonnée sur plusieurs semaines (20,21) | Risque de montée de la maladie sur les étages foliaires supérieurs :<br><u>Moyen</u> : Beaupuy, Duras, St Antoine de Ficalba.<br><u>Elevé</u> : St Ciers sur Gironde, Mont Disse, St Palais, Orthez, Vensac, Oeyreluy*, Seyches, Cherval*, Boisse*.  |

\* dernière mise à jour au 27/04/2020

#### Période de risque :

Du stade 2 nœuds (BBCH 32) à dernière feuille étalée (BBCH 39).

#### Seuil indicatif de risque :

|  | Au stade 2 nœuds (BBCH 32)                           | Au stade dernière feuille pointante (BBCH 37)        | Au-delà du stade dernière feuille étalée (BBCH 39) |
|--|--|--|--|
| <b>Variétés sensibles à très sensibles</b> | Quand 20 % des F2 actuelles présentent des symptômes | Quand 20 % des F3 actuelles présentent des symptômes | Quand 20 % des F3 présentent des symptômes         |
| <b>Variétés moins sensibles</b>            | Quand 50 % des F2 actuelles présentent des symptômes | Quand 50 % des F3 actuelles présentent des symptômes | Quand 50 % des F3 présentent des symptômes         |

#### Évaluation du risque (septoriose)

Le risque septoriose est en progression sur tous les secteurs, toutes dates de semis confondues. Les pluies facilitent la progression de la maladie sur les étages foliaires supérieurs et également le développement de la maladie sur les feuilles déjà touchées.

Ce risque est à moduler en fonction du stade de la culture, du taux de présence de la septoriose actuellement dans les parcelles et sa position dans la végétation (étages foliaires touchés).

A Partir du stade dernière feuille étalée, tout évènement pluvieux significatif est à prendre en considération, puisqu'il est susceptible de favoriser la contamination des étages foliaires supérieurs, dont la dernière feuille, qui contribueront majoritairement au remplissage du grain.



## Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDQP/2020-244 du 17/04/20 consultable en cliquant sur ce lien : [Liste des produits de biocontrôle](#).

### • Rouille brune (blé)

#### Période de risque :

A partir du stade 2 nœuds (BBCH 32).

#### Seuil indicatif de risque :

- Présence de pustules de rouille brune sur l'une des 3 dernières feuilles.

#### Évaluation du risque

L'inoculum est présent et le climat actuel est favorable au développement de la rouille brune. Surveiller attentivement l'évolution de la rouille brune sur les parcelles présentant déjà des symptômes et de manière générale les variétés sensibles.

### • Fusarioses des épis

Des symptômes de fusarioses commencent à être observés sur orge en Gironde.

**Période de risque** : début floraison : dès la sortie des premières étamines.

#### Seuil indicatif de risque :

- En fonction du risque agronomique et la quantité de pluie à floraison (cumul +/- 7 jours, à évaluer dès le début de la floraison).

#### Évaluation du risque

Pour les **parcelles à risques proches de la floraison** : le risque fusariose est élevé, si des pluies coïncident à +/- 7 jours avec la floraison d'autant plus si leur cumul est important. Utiliser la grille de risque fournie en fin de bulletin, pour évaluer le risque agronomique de vos parcelles.

### • Rhynchosporiose (orge, triticale)

#### Période de risque sur orge :

A partir du stade 1-2 nœuds (BBCH 31-32).

#### Seuil indicatif de risque :

|  |   |
|--|---|
| <b>Variétés sensibles à très sensibles</b> | Plus de 10 % des 3 dernières feuilles atteintes |
| <b>Autres variétés</b>                     | Plus de 25 % des 3 dernières feuilles atteintes |

#### Évaluation du risque

Fin de la période de risque pour les semis d'octobre et de novembre.

Pour les semis de janvier/février : la remontée des températures est défavorable au développement de la rhynchosporiose.

### • Helminthosporiose (orge)

**Période de risque sur orge** : A partir du stade 1-2 nœuds (BBCH 31-32).

#### Seuil indicatif de risque :

|  |   |
|--|---|
| <b>Variétés sensibles à très sensibles</b> | Plus de 10 % des 3 dernières feuilles atteintes |
| <b>Autres variétés</b>                     | Plus de 25 % des 3 dernières feuilles atteintes |



**Helminthosporiose**

(Crédit Photo : S. Désiré - Fdgon64)

Les taches d'helminthosporiose peuvent être comptabilisées en même temps que les taches de rhynchosporiose : si la somme des feuilles atteintes par l'une ou par l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon les sensibilités variétales), le seuil est atteint.

### **Évaluation du risque**

Fin de la période de risque pour les semis d'octobre et de novembre.

Pour les semis de janvier/février : le climat actuel est favorable au développement de l'helminthosporiose.

### • **Oïdium (Orge, blé, triticale)**

#### **Période de risque :**

A partir du stade épi 1 cm (BBCH 30).

#### **Seuil indicatif de risque :**

|  |   |
|--|---|
| <b>Variétés sensibles à très sensibles</b> | Plus de 20 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles) |
| <b>Autres variétés</b>                     | Plus de 50 % de plantes atteintes sur les étages foliaires                                    |

### **Évaluation du risque**

L'oïdium est à surveiller sur les variétés sensibles jusqu'au stade grains laiteux.

### • **Pucerons des épis**



### **Résistances aux produits de protection des plantes**

Le couple ***Sitobion avenae* (Puceron des épis de céréales) / Pyréthriinoïdes** est exposé à un **risque de résistance**. Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse gratuite en laboratoire**.

**Contact :** Chloé Le Moing ; [chloe.lemoing@fredon-na.fr](mailto:chloe.lemoing@fredon-na.fr); 07 85 97 72 60.

Gestion des résistances en règle générale :

- **Diversifier** les **pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires)
- Utiliser une **dose adaptée**
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible)
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre)
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (Mosaïque spatiale)

N'hésitez pas à consulter le site du **réseau R4P**, qui recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

**Période de risque :** de l'épiaison (BBCH 53) au stade laiteux (BBCH 75).

#### **Seuil indicatif de risque :**

- 1 épi sur 2 colonisé en prenant en compte la vitesse de prolifération des pucerons ainsi que la présence des auxiliaires : coccinelles, syrphes...).

### **Évaluation du risque**

Quelques pucerons commencent à être observés sur les épis, sans toutefois dépasser le seuil indicatif de risque. Des auxiliaires (coccinelles entres-autres) sont également actuellement visibles dans les parcelles et régulent les populations.

**Attention**, en cas de pullulation de pucerons sur les épis, un liquide épais et visqueux, que l'on appelle miellat, peut-être excrété par les pucerons. Ce liquide sucré peut attirer des insectes pollinisateurs comme les abeilles. Si une intervention est nécessaire, respecter la réglementation concernant les pollinisateurs.



**Pucerons sur épi**  
(Crédit Photo : S. Désiré - Fgdon64)

### • **Autres bio agresseurs**

Des dégâts provoqués par des **mineuses sur feuilles** sont signalés sur le département du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques cette semaine.

La présence de **lémas** (criocère des céréales) est relevée sur quelques parcelles.

### **Évaluation du risque**

Pas de risque à ce jour.

### • **Focus sur ...**

#### ▪ **Le charbon nu (orge et blé)**

Le charbon nu est un champignon transmis par les semences. Il peut aussi bien attaquer les orges que les blés. Les symptômes de la maladie ne sont pas visibles sur les semences, mais uniquement durant la période de végétation. Il est donc indispensable de réaliser des observations dans les parcelles pour pouvoir établir un plan d'action pour la campagne suivante, en cas de réutilisation des semences. A noter, qu'il n'existe aucun moyen de gestion de la maladie en culture.

**La meilleure période pour observer les symptômes est à partir de l'épiaison** (les observations peuvent se faire jusqu'à la récolte), les épis contaminés se couvrent alors entièrement d'une poussière noire (spores/chlamydospores du champignon). Les spores sont disséminées par le vent (distance pouvant aller de 60 à 150 mètres selon les vents), viennent se fixer sur les étamines des céréales en fleur et les contaminer... les contaminations de l'année ne donneront lieu à des symptômes que l'année suivante. En cas de contamination, l'épi est détruit entièrement et occasionne une perte de rendement.



**Charbon nu**  
(Crédit Photo : Kh. Koubaïti - FREDON NA)

L'**observation** du charbon nu nécessite de parcourir l'ensemble de la parcelle, les épis charbonnés sont généralement plus courts et donc moins visibles de loin. En procédant de cette façon, le diagnostic sera plus juste et plus sûr. N'hésitez pas à observer également les graminées sauvages en bordures de parcelle, qui pourraient éventuellement porter des signes de la maladie.

Si vous observez des symptômes de charbon nu, n'hésitez pas à en informer l'animatrice du bulletin (mail en première page).

 **Consultez la fiche « [Charbon nu du blé et de l'orge](#) » du Guide de l'Observateur**

## ▪ L'ergot des céréales

L'ergot est un champignon qui peut toucher les graminées cultivées (céréales à paille, graminées fourragères) et graminées sauvages. Les symptômes apparaissent au niveau des épis sous la forme de sclérotés (forme de conservation du champignon provoquant une masse de couleur pourpre à noir, se formant à la place des grains). Les **contaminations** se font **au moment de la floraison**, les symptômes, contrairement au charbon nu, sont observables l'année de la contamination et sont bien visibles en fin de cycle. Les sclérotés se conservent dans le sol plusieurs années et peuvent donc, si aucune mesure de gestion n'est mise en place, recontaminer les parcelles de céréales chaque année. La présence de graminées sauvages ou adventices contaminées dans les parcelles peut également être un facteur aggravant (plantes relais).



**Ergot**

(Crédit Photo : S. Désiré - Fgdgon64)

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir de la fin floraison et jusqu'à la récolte**, c'est d'ailleurs à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

On parle peu de la perte de rendement provoquée par l'**ergot**, car sa nuisibilité est surtout liée à sa **production d'alcaloïdes toxiques pour l'homme et les animaux (provoquent : hallucinations, vasoconstrictions, problèmes respiratoires...)**. Une réglementation au niveau Européen fixe les **teneurs maximales autorisées** dans les lots de céréales brutes (à l'exception du maïs et du riz) à 0,5 g de sclérotés d'ergot par kg de grains pour l'alimentation humaine, 1 g/kg pour l'alimentation animale et maximum 3 sclérotés (ou fragments) pour 500 g de semences de base.

Pour connaître les mesures à mettre en place pour la gestion de l'ergot dans les céréales, consulter la note technique via le lien ci-dessous et n'hésitez pas à informer l'animatrice du bulletin pour tout soupçon de la présence d'ergot dans vos parcelles.

Note technique Ergot des céréales disponible sur le [site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine](#) dans la rubrique Grandes-Cultures.

📖 Consultez la fiche « [Ergot du seigle](#) » du Guide de l'Observateur

## ▪ Les caries du blé

Les caries sont des champignons qui se développent principalement sur les blés. En France, plusieurs espèces peuvent être rencontrées : *Tilletia caries* (la plus courante), *Tilletia foetida* et *Tilletia controversa* (la carie naine).

Une autre carie peut également provoquer des dégâts sur les blés, c'est *Tilletia indica* appelée aussi la carie de Karnal. Cette dernière n'a, à ce jour, encore jamais été détectée en France et est à ce titre un organisme de quarantaine réglementé. A noter également que l'exportation de céréales cariées est impossible vers certains pays qui demandent à ce que les lots envoyés soient indemnes de cette maladie.

**La différenciation de ces espèces étant impossible à l'œil nu, il convient en cas de doute d'en informer rapidement la DRAAF de votre région pour qu'une expertise soit menée.**



**Grains sains à gauche, grains cariés à droite**

(Crédit Photo : B. Seguin - Arvalis)

La **transmission de la maladie** se fait principalement par les **grains** ou via un **sol contaminé** (le champignon peut s'y conserver de 5 à 10 ans). Les **symptômes** peuvent apparaître à partir de l'épiaison et peuvent se présenter sous différentes formes : plantes plus courtes, couleur plus soutenue, **épi aplati, ébouriffé avec des reflets bleuâtres**. A la récolte, les **grains cariés** peuvent être entièrement **remplis d'une poussière noire** (teliospores du champignon) et s'écrasent à la moindre pression. Une **odeur de poisson pourri** peut également émaner des grains.

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir du stade épiaison et jusqu'à la récolte**, comme l'ergot, c'est à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

La perte de rendement est importante : les lots de semences cariés sont déclassés pour des raisons sanitaires (impropre à la commercialisation et à l'utilisation en semences et limitation de la propagation de la maladie). Les lots sont détruits par incinération. La mise en place de mesures prophylactiques est fortement recommandée pour éviter tous problèmes de contamination les années suivantes.

📖 Consultez la fiche « [Caries du blé](#) » du Guide de l'Observateur

## Grille d'évaluation du risque fusariose s sur épis

| Gestion des résidus*  |   | Sensibilité variétale                  | Risque                                 |
|---|---|--|--|
|  <p>Céréales à paille, colza, lin, pois, féverole, tournesol</p> | Labour ou résidus enfouis   | Peu sensibles<br>Moyennement sensibles | 1<br>3                                 |
|   | Techniques sans labour ou résidus en surface  | Peu sensibles                          | 2                                      |
|   |   | Moyennement sensibles<br>Sensibles     | 3                                      |
|   |  <p>Betteraves, pomme de terre, soja, autres</p> | Labour ou résidus enfouis              | Peu sensibles<br>Moyennement sensibles |
| Techniques sans labour ou résidus en surface  |   | Peu sensibles                          | 2                                      |
|   |   | Moyennement sensibles<br>Sensibles     | 4                                      |
|  <p>Maïs et sorgho fourrages</p>                                 |   | Labour ou résidus enfouis              | Peu sensibles<br>Moyennement sensibles |
|   | Techniques sans labour ou résidus en surface  | Peu sensibles                          | 4                                      |
|   |   | Moyennement sensibles<br>Sensibles     | 5<br>6                                 |
|   |  <p>Maïs et sorgho grains</p>                   | Labour ou résidus enfouis              | Peu sensibles<br>Moyennement sensibles |
| Techniques sans labour ou résidus en surface  |   | Sensibles                              | 4                                      |
|   |   | Peu sensibles<br>Moyennement sensibles | 5<br>6                                 |
| Sensibles   |   | 7                                      |  |

ARVALIS-Institut du végétal 2011

### Lecture de la grille de risque

**Notes de 1 à 2 :** le risque fusariose est faible.

**Notes de 3 à 5 :** le climat pendant la floraison va être déterminant. Le risque fusariose est à prendre en compte à partir de 10 mm de pluie enregistrés (ou prévus) pendant la floraison. Plus les pluies seront importantes plus le risque sera élevé.

**Notes de 6 à 7 :** le risque de voir apparaître des symptômes de fusariose est élevé.

### Guide de l'observateur Céréales à paille pour vous aider

Un Guide de l'Observateur céréales à paille a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène : [Guide observateur céréales à paille](#)

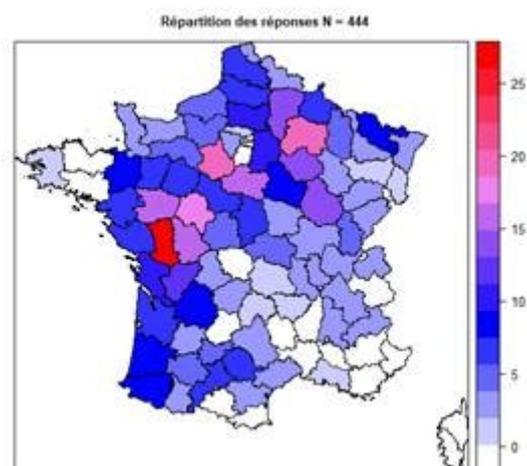
## Enquête INRAE : Couverts d'interculture et adventices

Les couverts d'interculture sont souvent mentionnés pour rendre de nombreux services écosystémiques parmi lesquels la régulation des adventices.

Nous souhaitons tester des mélanges pertinents sur la base de l'expertise des agriculteurs et des conseillers agricoles, débutants ou confirmés dans la technique, en semis direct, TCS, labour, conventionnel, biologique, ...

**Cette enquête « Composez vos couverts » ne prendra que 2-5 min pour être remplie, il n'y a que 3 questions.**

C'est maintenant **444 agriculteurs, conseillers, techniciens** qui ont répondu à l'enquête (Cf. carte ci-contre), participez-vous aussi !



**Vous pouvez retrouver une première analyse des résultats au niveau national sur cette vidéo (durée de la vidéo 20 minutes) :** <https://www.youtube.com/watch?v=VqpOttBFSC&t=16s>



# Maïs

## • Stades-Situation des semis -Météo

La rédaction de ce bulletin s'est faite sur la base du tour de plaine réalisé auprès des opérateurs économiques d'Aquitaine, des organismes de développement et instituts techniques ainsi que de l'observation des parcelles de Saint-Médard-de-Guizières (33), Blanquefort (33), Saint-Androny (33), Miramont-Sensacq (40), Sorbets (40), Estillac (47), Bonnut (64), Sendets (64), Pontacq (64), Malaussanne (64).

D'après Céré'Obs, on estime les surfaces semées à 175 000 ha au 27 avril. Les maïs les plus avancés sont à 6 feuilles. La plus grosse proportion de surfaces est à 3-4 feuilles. Dans le Sud Aquitaine les semis ont repris sur les premières parcelles ressuyées.

L'ensemble de l'Aquitaine a été concerné par des orages la semaine dernière amenant de 50 à 120 mm par endroit. Certains orages ont occasionné des coulées de boues ou ont été accompagnés de grêle (Est Gironde). La caractéristique commune de ces orages est d'apporter de grandes quantités d'eau (souvent supérieur à 50 mm) en quelques minutes, ce qui provoque de nombreuses coulées de boue dans et hors des parcelles. Des perturbations sont encore annoncées pour le début de la semaine prochaine.



**Pontacq (64) parcelle ravinée**  
Alain Peyhorgue - Arvalis

## • Limaces

**Période de risque** : du semis (attaques dans la ligne de semis) à 6 feuilles. Surveillez les parcelles en TCS ou semis direct, dans les situations avec précédent couvert végétal, les parcelles très motteuses.

**Seuils indicatifs de risque** :

- 5 à 10 limaces par m<sup>2</sup> pour la culture du maïs en piégeage bâche.

**Observations** : des dégâts sur le secteur de Saint Palais malgré des protections déjà effectuées au semis. 2 parcelles de référence sur 7 renseignées présente des dégâts.

**Réseau de piégeage De Sangosse** : 3 limaces/pièges en forte hausse par rapport à la semaine dernière.



foto : piège limace De Sangosse

**Évaluation du risque** : risque important



Il est encore possible d'installer le piège à limaces (bâche de 50 cm sur 50 cm) sur votre parcelle préparée ou semée afin de vérifier la présence de limaces.

## • Vers Gris

**Période de risque** : de la levée à 8-10 feuilles.

**Piégeage** : cette semaine le réseau de piégeage a enregistré de 5 captures d'*Agrotis Segetum* dans le Nord 47-24, Gaves et sables dans 3 pièges sur 6 relevés. 1 piège sur 6 relevés a capturé des *Agrotis Ipsilon* sur les secteurs Sables.

**Observations** : aucune attaque signalée pour le moment.



**Vers gris**  
Ph. Mouquot - CA33

## Seuils indicatifs de risque :

- Dès les premiers pieds touchés si les températures sont élevées ou en augmentation

### Évaluation du risque

Risque en augmentation cette semaine en raison de fortes températures. Surveillez toutes vos parcelles dès la levée jusqu'à 10 feuilles.



### • Altises

**Période de risque :** de la levée à 5 feuilles.

**Observations :** dans le tour de plaine on nous signale la présence de dégâts dans la vallée de l'Isle (24).

### Évaluation du risque

Surveillez les parcelles peu poussantes jusqu'à 5 feuilles.



**Attaque d'altise sur jeune plants**  
(D. Turcot - Maisadour)

### • Sésamies

**Période de risque :** de 4 feuilles à la récolte.

**Observations :** cette semaine, on enregistre 10 captures dans 6 des 12 pièges relevés dans le Sud Adour, Nord47-24 et Gaves. La semaine dernière deux captures avaient été enregistrées dans les Gaves. En cage d'élevage (source Partenaires BSV), on enregistre un taux de chrysalidation de 100 % et plusieurs émergences de papillons selon les secteurs de provenance.

### Date prévisionnelle du vol selon NONA :

En fonction des conditions climatiques, les dates prévues pour les 30 % et 50 % du vol peuvent évoluer. Le modèle indique que **le seuil de 30 % de vol annonçant le début de la période à risque** est prévu pour cette semaine (08/05) pour les secteurs les plus précoces (Basse-Navarre, Sud Adour, Hautes Landes) jusqu'au 22/05 sur les secteurs les plus tardifs (Nord 47- 24). Dès la semaine prochaine, **le pic de vol** sera atteint sur les secteurs les plus précoces.

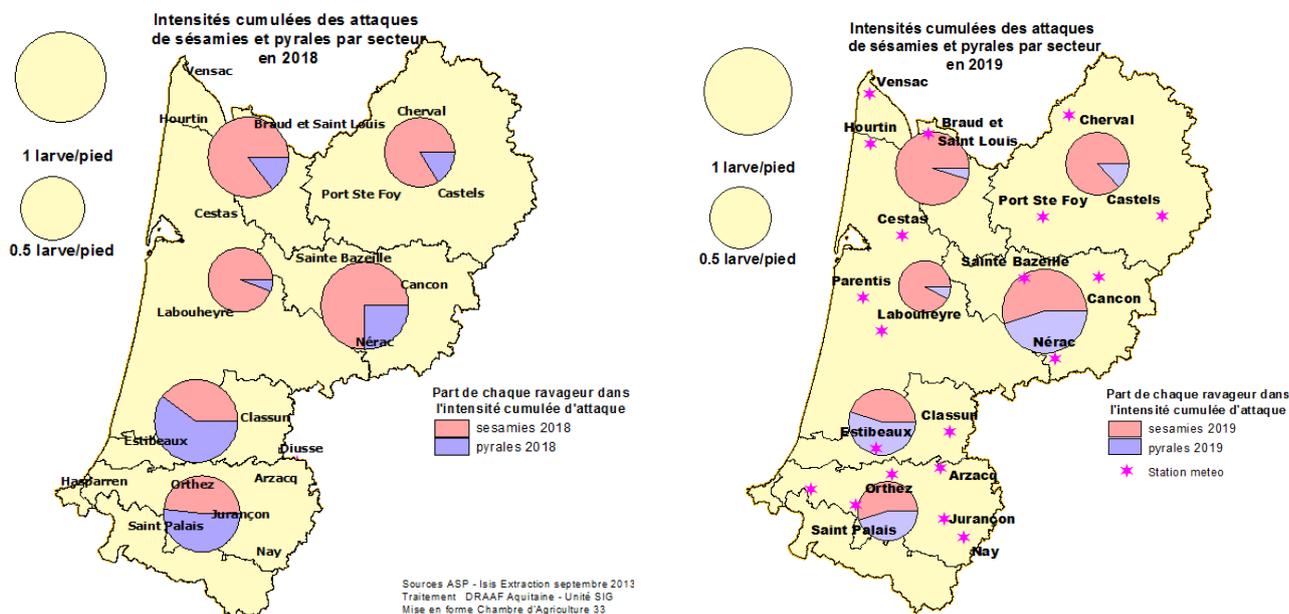
**Tableau :** prévision du modèle NONA au 5 mai 2020 pour le vol de 1<sup>ère</sup> génération de sésamie.

| Département          | Secteur              | Début vol (0,1%)      | 30% du vol | 50% du vol |
|----------------------|----------------------|-----------------------|------------|------------|
| Gironde              | Médoc                | 26/04                 | 18-19/05   | 22-23/05   |
|                      | Libournais           | 22/04                 | 11-12/05   | 18-19/05   |
|                      | Blayais              | 23/04                 | 13-14/05   | 18-19/05   |
|                      | Landes de Bordeaux   | 25/04                 | 12-13/05   | 17-18/05   |
|                      | Pyrénées-Atlantiques | Coteaux nord Béarn    | 24/04      | 15-16/05   |
| Pyrénées-Atlantiques | Vallée des gaves     | 22/04                 | 10-11/05   | 13-14/05   |
|                      | Basse-Navarre        | 18/04                 | 8-9/05     | 16-17/05   |
|                      | Plaine de Nay        | 26/04                 | 19-20/05   | 24-25/05   |
|                      | Landes               | Sud Adour             | 20/04      | 9-10/05    |
| Landes               | Tursan               | 24/04                 | 12-13/05   | 17-18/05   |
|                      | Haute-Landes         | 20/04                 | 9-10/05    | 16-17/05   |
|                      | Lot-Et-Garonne       | Coteaux du Marmandais | 29/04      | 21-22/05   |
| Lot-Et-Garonne       | Secteur de Duras     | 23/04                 | 10-11/05   | 14-15/05   |
|                      | Vallée de Garonne    | 21/04                 | 11-12/05   | 15-16/05   |
|                      | Dordogne             | Vallée de Dordogne    | 27/04      | 20-21/05   |
| Dordogne             | Ribéraçois           | 27/04                 | 21-22/05   | -          |

## Évaluation du risque

Rappelons que 2019 a été sur la plupart des secteurs une année à forte pression en sésamies.

Le graphique ci-après rappelle les parts respectives de sésamies et pyrales dans les différentes prospections réalisées par les partenaires du BSV en Aquitaine au cours des deux dernières années.



**Le risque 2020 dépend de plusieurs facteurs :** niveau d'attaque 2019, réalisation d'un broyage après récolte, conservations des larves durant l'hiver et conditions météorologiques au moment du vol de sésamies.

- Concernant le niveau d'attaques, la fréquence dans les parcelles a été identique dans deux cas à 2018 et en baisse dans 4 secteurs sur les 6 par rapport à 2018. Le taux moyen d'attaque sur l'Aquitaine est de 32 % en 2019 contre 47 % en 2018 et 39 % en 2017. L'intensité d'attaque est comparable à 2016.
- en 2019, le début de 3<sup>ème</sup> génération a été peu marqué.
- les conditions climatiques de l'hiver 2019-2020 **ont été plutôt favorables** à une bonne conservation des larves de sésamies (pas de froid). **Les conditions de récolte 2019 n'ont pas toujours permis un broyage des cannes** ou mulchage des parcelles. Le printemps avec des températures douces a permis à la sésamie d'évoluer rapidement.
- le respect des teneurs maximales en **mycotoxines** dans les grains imposé par la réglementation pour la consommation animale ou humaine incite également à prendre en compte le risque foreurs.

### Rappel des stades cibles pour la gestion de la sésamie :

Deux stades sont à retenir pour la gestion de ce parasite :

**L'oeuf** : le maximum de dépôt de ponte est atteint lorsque 30 % des adultes ont émergé.

**La larve** (stade cible à privilégier pour une lutte efficace) : le maximum de larves baladeuses (entre 50 % du stade larvaire L2 et 10 % du stade L3) se situe entre 10-15 quinze jours après l'émergence maximale des adultes (50 % de vol) en fonction des conditions climatiques.



## • Taupins

**Période de risque** : du semis à 8-10 feuilles.

**Observations** : Les niveaux d'attaque augmentent en situation non traitée. Dans notre réseau de parcelles, la parcelle de Saint Androny (33) enregistre une perte de pieds de 2 % en moyenne. A St Médard de Guizières (33) en situation traitée le niveau de perte est proche de 0 quand il était de 15 % en moyenne dans la même parcelle en 2019. A Onesse et Laharie (40), par zone, on note jusqu'à 30 % d'attaques (ancienne jachère). La parcelle de Miramont Sensacq (64) présente des attaques à hauteur de 20 % par zone.



**Larve de Taupins  
près d'un grain d'orge**  
(Ph ; MOUQUOT - CA33)

## • Gros ravageurs-oiseaux

**Période de risque** : du semis à la récolte.

**Observations** : on nous signale des dégâts importants de corneilles dans les secteurs de St Médard de Guizières (33) avec des ressemis à réaliser sur au moins 2 ha. Des dégâts de sangliers sont aussi signalés sur les communes de Laluque et Estigarde (40).



Photo : Thierry Grossoleil - Arvalis

### **Évaluation du risque :**

Les attaques doivent être signalées à la Fédération de chasse de votre département.

## • Adventices

Le retour des pluies a été favorable à un bon fonctionnement des herbicides pour ceux qui avaient semé juste avant la pluie. Malgré tout, dans le tour de plaine, le datura et la lampourde font parties des adventices les plus citées, avec les graminées. Les liserons commencent à apparaître. Les repousses de maïs dans les parcelles péniblement récoltées en 2019 font aussi parties de la liste. Malgré un bon niveau d'efficacité des herbicides de pré-levée, on note que la pluie est très favorable à de nouvelles levées non contrôlées par ces herbicides racinaires.

Il est actuellement impossible d'intervenir avec des moyens mécaniques pour contrôler correctement ces nouvelles levées dans les conditions humides que nous connaissons. En présence de sol frais, ce type d'intervention semble d'ailleurs conduire à un salissement supérieur ([Cf. note adventices 2019-2020](#)).



**Témoin non traité parcelle de référence  
de Saint-Médard-de-Guizière (33)**  
(Ph. MOUQUOT - CA33)

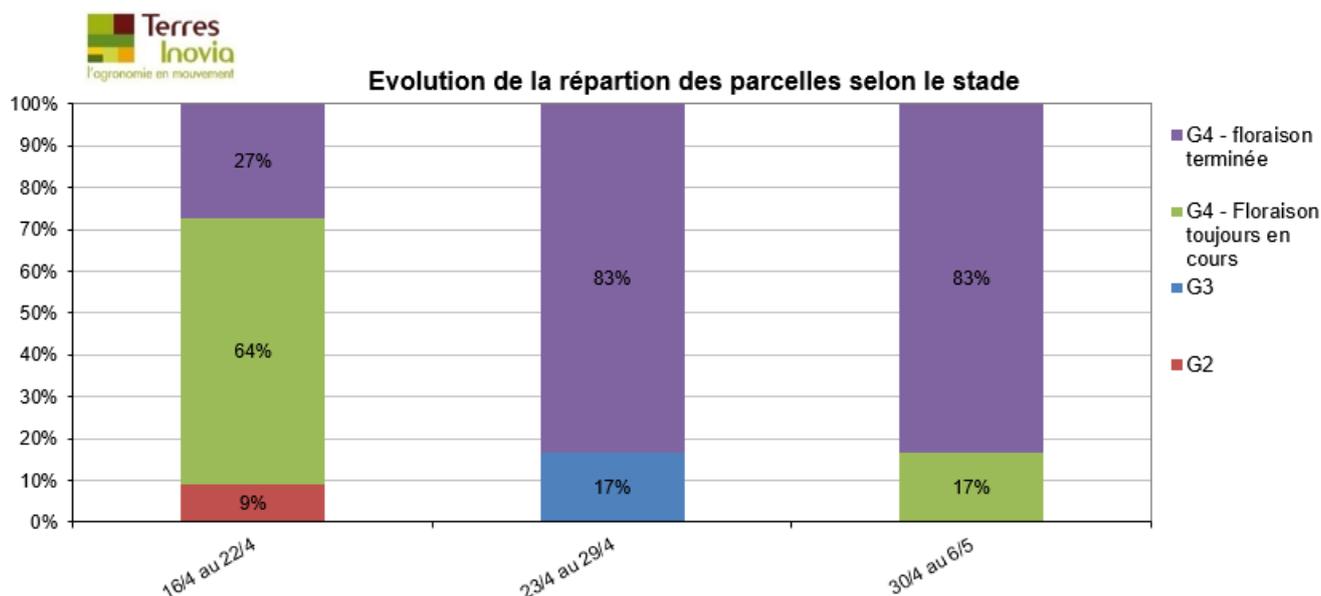
## Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 43 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2019-2020 sera établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires.

### • Stades phénologiques et état des cultures

La grande majorité des parcelles ont terminé leur floraison ces deux dernières semaines. Les pluies, qui se sont poursuivies jusqu'au week-end dernier, seront valorisées pour le remplissage des siliques et assurent une fin de cycle plus serein.

Cette semaine, les parcelles du réseau sont toutes au stade G4 (BBCH73 : 10 premières siliques bosselées). Une minorité de parcelle ont toujours des fleurs.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50 % des plantes l'ont atteint.

### • Charançon des siliques

Toutes les parcelles sont encore dans la période de risque. La présence de charançon des siliques est détectée dans 1 parcelle du réseau cette semaine.

On note des situations avec des **siliques touchées par les larves de cécidomyies, une conséquence de la non-gestion du vol de charançons des siliques**. Selon la pression, les siliques touchées sont situées seulement en bordure ou concernent l'ensemble de la parcelle. **Aucune protection n'est possible contre ces larves.**

**Période de risque** : du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

**Seuil indicatif de risque** : 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne. Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle. Les dégâts significatifs s'observent principalement en bordure des parcelles.



Charançon des siliques sur bourgeon  
(photo Terres Inovia)

**Rappel** : le comptage se fait sur une moyenne de plantes consécutives (4 fois 5 plantes par exemple). Elle doit donc se faire sur des plantes **avec ET sans** charançons des siliques.

**Évaluation du risque : risque très faible.**

Toutes les parcelles sont encore dans la période de risque mais le ravageur est très peu présent. Surveillez vos parcelles et détectez la présence de larves de cécidomyies dans les siliques.

• **Pucerons cendrés**

La présence de pucerons cendrés dans les parcelles du réseau est toujours d'actualité. La pression reste cependant faible à moyenne. Le seuil indicatif de risque (2 colonies/m<sup>2</sup>) est rarement dépassé. De plus, de nombreuses parcelles sont touchées par la présence de pucerons cendrés hors réseau. La présence de pucerons cendrés est notée depuis le mois de novembre dans le Sud-Ouest et se maintiendra dans certaines parcelles, jusqu'à la fin de cycle.

**Période de risque** : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

**Seuils indicatifs de risque** :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m<sup>2</sup> sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

**Attention** : colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.

**Évaluation du risque : risque faible à moyen.**

Surveillez vos parcelles en commençant par les bordures. Vigilance jusqu'à stade G5 (grains colorés).

• **Oïdium**

De même que la semaine dernière, aucune parcelle ne déclare la présence d'oïdium sur siliques. Toutefois, des tâches sont observées sur feuilles et tige sur la partie basse des plantes depuis environ 1 mois.

La nuisibilité est réelle dès lors que les symptômes atteignent les siliques et plus globalement la partie haute des plantes. La protection contre cette maladie est très généralement anticipée et commune avec le sclérotinia.

**Période de risque** : du stade G1 (chute des premiers pétales) jusqu'à la mi-mai.

**Seuil indicatif de risque** : seuls les symptômes sur les plantes (tâches étoilées) constituent un risque. La nuisibilité de l'oïdium sera d'autant plus forte que ces tâches étoilées apparaissent tôt sur les tiges, les feuilles et/ou les jeunes siliques.

**Évaluation du risque : risque faible.**

On gère généralement le risque oïdium avant l'atteinte du stade G2. La maladie est présente et pourrait évoluer lors du retour de conditions sèches et douces.



**Charançon des siliques et larves de cécidomyies** (photo Terres Inovia)



**Manchon de pucerons cendrés** (photo Terres Inovia)



**Oïdium sur feuilles** (photo Terres Inovia)

## Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

### • Stades phénologiques et état des cultures

Une faible partie des tournesols semés pour cette campagne sont actuellement levés. La majorité des semis devrait être réalisée dans les jours qui viennent.

| Période de semis | Stade                            | Commentaires                                |
|------------------|----------------------------------|---|
| Début avril      | 1 à 2 paires de feuilles (B2-B4) | Minorité de situations                      |
| Mi-avril         | Levée en cours / Cotylédons      | 5 à 25 % des situations, selon les secteurs |
| Début mai        | Semis                            | Reprise des chantiers de semis              |

### • Limaces

Une infime partie des parcelles atteint à ce jour la fin de la période de risque (B4 : 2 paires de feuilles). Des retours de dégâts nous sont déjà parvenus sur les levées en cours.

|                                      | Risque limace simulé au 06 mai (modèle ACTA) |                                  |                                       |
|--------------------------------------|--|----------------------------------|---------------------------------------|
|                                      | Classement 2020*                             | Année rang 1 (risque le + élevé) | Année rang 10 (risque le moins élevé) |
| <b>Carcassonne (11)</b>              | Rang 2 sur 10                                | 2018                             | 2019                                  |
| <b>Toulouse (31)</b>                 | Rang 4 sur 10                                | 2001                             | 2011                                  |
| <b>Bordeaux (33)</b>                 | Rang 5 sur 10                                | 2014                             | 2011                                  |
| <b>Mont de marsan (40)</b>           | Rang 6 sur 10                                | 2001                             | 2011                                  |
| <b>Périgueux (24)</b>                | Rang 6 sur 10                                | 2001                             | 2011                                  |
| <b>Agen (47)</b>                     | Rang 5 sur 10                                | 2001                             | 2011                                  |
| <b>Auch (32)</b>                     | Rang 5 sur 10                                | 2016                             | 2011                                  |
| <b>Pau (64)</b>                      | Rang 7 sur 10                                | 2014                             | 2011                                  |
| <b>Tarbes (65)</b>                   | Rang 7 sur 10                                | 2014                             | 2019                                  |
| <b>Montauban (82)</b>                | Rang 8 sur 10                                | 2016                             | 2011                                  |
| <b>Albi (81)</b>                     | Rang 8 sur 10                                | 2001                             | 2019                                  |
| <b>Villefranche de Rouergue (12)</b> | Rang 8 sur 10                                | 2001                             | 2019                                  |

\*Le rang 1 correspond à l'année la plus à risque sur les 10 dernières années.

|               |              |              |             |
|---------------|--------------|--------------|-------------|
| Risque faible | Risque moyen | Risque élevé | Risque fort |
|---------------|--------------|--------------|-------------|



**Dégâts de limace sur jeune pied de tournesol**  
(Photo : Terres Inovia)

Les données issues du modèle limaces de l'ACTA placent **l'indice de risque à différents niveaux** selon les sites retenus. Ce modèle se base sur les données climatiques par année pour établir un risque.

L'utilisation des résultats du modèle est à moduler en fonction du stade du tournesol, de sa dynamique de croissance, de l'historique de la parcelle, des pratiques d'interculture, et de l'état de surface du sol (présence de résidus végétaux, de mottes, état de fermeture du sillon).

**Évaluation du risque :** Compte tenu des stades de la culture et des précipitations prévues le risque est globalement fort. Maintenir la vigilance sur les parcelles en cours de levée même si elles ont déjà été protégées au semis. Risque nul pour les parcelles ayant atteint le stade 2 paires de feuilles (très rares situations). Bien prendre en compte la présence de résidus en surface (de culture, couvert végétaux, salissement) et la structure du sol dans l'analyse du risque. Soyez vigilants jusqu'au stade B4 (seconde paire de feuille).

En complément de la lutte classique contre ce ravageur, il existe des solutions de biocontrôles, dont certains produits utilisables en agriculture biologique.

### • Oiseaux et petits gibiers

Des cas d'attaques d'oiseaux et de gibiers à plumes ont été signalés sur l'ensemble du territoire.

Le phénomène semble en augmentation par rapport à l'année dernière. Certaines attaques présentent une forte intensité et ont entraîné des re-semis. Soyez vigilants.

La surveillance des parcelles et la mise en place d'effaroucheurs paraît être une solution efficace si l'on respecte quelques recommandations (plus d'infos sur [terresinovia.fr/tournesol](http://terresinovia.fr/tournesol)).

#### **Signalez en ligne vos dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol !**

Terres Inovia reconduit comme en 2019 l'enquête déclarative des dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol afin d'établir un diagnostic national.

Ces déclarations de dégâts permettent d'appuyer, par des éléments chiffrés, les demandes ou les renouvellements de classement en nuisible des espèces les plus dévastatrices pour le tournesol. Parallèlement, Terres Inovia localise ainsi les zones les plus touchées par les dégâts, l'objectif est d'identifier les différences entre les zones impactées, les conditions particulières liées au paysage agricole, etc.

**Déclarer les dégâts : [LIEN vers TerresInovia.fr](http://LIEN.vers.TerresInovia.fr)**

**Les effaroucheurs et autres méthodes alternatives : [Lien vers TerresInovia.fr](http://Lien.vers.TerresInovia.fr)**

*Dégâts d'oiseaux sur plantules de tournesol – photos Terres Inovia*

*A gauche, les cotylédons sont touchés mais la plante pourra poursuivre son développement*

*A droite, l'apex par conséquent la plante est détruite*



**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*